

## VOLAILLES - PALMIPÈDES

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# BIEN VACCINER VOS CANARDS CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

## OBJECTIFS

> Être capable d'adopter une démarche vaccinale en palmipède dans le contexte d'IAHP afin d'assurer la trilogie : haut niveau sanitaire, exigence réglementaire, santé-sécurité des travailleurs et des animaux.

## INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau  
64410 VIGNES  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

# BIEN VACCINER VOS CANARDS CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE



## VOLAILLES - PALMIPÈDES

### PROGRAMME

- > Atelier interactif sur la **biosécurité des opérations** de vaccination
- > Manipulation du **matériel disponible**
- > **Gestion des incidents fréquents, prévention** des accidents d'injection
- > **Contention efficace** des animaux dans le respect du BEA : présentation de solutions matérielles pertinentes
- > **Traçabilité des opérations** : utilisation des outils connectés
- > **Principes généraux de l'immunité** et conséquences pratiques sous forme de travaux pratiques
- > Identification des points critiques de contrôle par **l'analyse de risques AMDEC**
- > **Bilan de la formation, débriefing**

#### DURÉE

1/2 JOUR À 1 JOUR  
(DE 4H À 7H)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS ET/OU  
SALARIÉS AGRICOLES EN  
ÉLEVAGE DE VOLAILLES  
OU PALMIPÈDES

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, MISE EN  
SITUATION ET ANALYSE  
DE SITUATION EN  
ÉLEVAGE, ÉCHANGES  
D'EXPÉRIENCES,  
BRAINSTORMING

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT ET FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

